

FNEC FP



Confédération Générale du Travail
FORCE OUVRIERE

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Section Départementale de Meurthe-et-Moselle
19 rue de Saurupt – 54000 – NANCY

Déclaration de la FNEC-FP-FO au CTSD du 21 janvier 2021

La crise sanitaire qui perdure et l'allongement de la durée de confinement ont un impact important sur la santé mentale d'une grande partie de la population. Les effets de la pandémie sont liés à la fois à la crainte de contracter personnellement la maladie, ou qu'un proche la contracte, et aux mesures de confinement qui restreignent la liberté des individus. Les personnels de nos établissements n'y échappent pas, et quoi qu'on dise, ils ne se considèrent ni plus en sécurité, ni plus protégés sur leur lieu de travail que dans leur sphère privée, bien au contraire. En outre, ils constatent un surcroît de travail significatif durant cette période du fait de l'application contraignante des mesures sanitaires. Nombre d'entre eux ressentent une plus grande fragilité voire une dégradation de leur santé psychologique. Les signes de stress, de fatigue intense, de déprime et d'anxiété chez nos collègues enseignants sont fréquents. Certains sont à la limite de la rupture. Force est de constater que la profession qui était déjà en souffrance, notamment compte tenu de la dégradation progressive et constante de leurs conditions de travail et du manque cruel de considération, l'est encore plus aujourd'hui en raison de la pandémie. Et ce n'est pas leur ministre Blanquer qui les rassurera en louant leur engagement et leur dévouement d'un côté, et en leur manifestant un profond mépris de l'autre quand il tourne le dos à toutes leurs revendications (notamment au niveau de leur revalorisation salariale) dans le Grenelle de l'enseignement en amplifiant les attaques contre l'Ecole et les statuts.

C'est dans ce contexte déjà bien compliqué et anxiogène, qu'ont été annoncées au niveau national les suppressions massives de postes d'enseignants malgré l'augmentation des effectifs : rien donc de positif qui puisse améliorer la situation. Voilà qui nous prépare à une rentrée 2021 insupportable dans la poursuite de celle de cette année.

Et notre ministre ose encore parler « *d'emplois sanctuarisés* » dans son message par courriel à tous les personnels en date du 17 décembre dernier alors que les effectifs explosent, que les dotations horaires globales des collèges et lycées seront en baisse avec des classes en moins, des heures supplémentaires et des compléments de service en plus pour de nombreux enseignants. Avec son Grenelle, le ministre prépare une augmentation sans précédent des tâches des personnels d'enseignement et d'éducation dans le cadre d'un « débrouillez-vous avec plus d'élèves et moins de moyens ». Le ministre utilise tous les leviers à sa disposition : baisse des postes offerts aux concours, suppression massive des postes (-1 800 dans le public) pour 43 518 élèves en plus en 2021 (soit +0,9%), recours toujours plus important aux contractuels.

Cette année encore, notre académie est particulièrement touchée par les suppressions de postes dans l'Éducation Nationale. Au niveau du second degré, la dotation prévoit la suppression de 129 postes équivalents temps plein dans les collèges et les lycées malgré une stabilité des effectifs (+0,2% attendu). Et c'est sans compter la suppression de 4 postes de personnels de direction et de 12 postes de personnels administratifs, indispensables au bon fonctionnement de nos établissements. Parce qu'elles s'ajoutent aux trop nombreuses suppressions des années précédentes, ces suppressions sont insupportables et annoncent une nouvelle dégradation des conditions d'enseignement déjà difficiles.

Au niveau de notre département, c'est bien l'équivalent de 5 suppressions de postes en ETP dans les collèges de Meurthe-et-Moselle qu'il est prévu et non pas 2 créations comme on nous le laisse croire car, non, ce ne sont pas les heures supplémentaires que le ministre crée à marche forcée (7 ETP pour notre département) qui vont permettre de compenser les suppressions de postes et d'avoir des effectifs moins lourds dans nos classes.

La situation actuelle exige pour l'ensemble des catégories de personnels, des moyens supplémentaires immédiats afin que tous, personnels comme élèves puissent continuer à travailler et à "covivre" en présence dans les établissements avec des conditions de travail acceptables et en toute sécurité dans l'application des mesures de prévention de la Covid. Dans les établissements, la crise sanitaire a mis en exergue de gros besoins dans bien des domaines et un manque criant de personnels dans plusieurs secteurs. Aussi, nous déplorons qu'aucun poste de CPE, d'AED, d'AESH, d'assistants sociaux, de psychologues de l'Éducation Nationale, d'infirmiers, de médecins scolaires n'aient été créés cette année encore dans notre académie alors que ces postes sont d'autant plus indispensables dans le contexte de crise sanitaire actuel.

En conclusion, la FNEC-FP-FO exige l'abandon de toutes les suppressions d'emplois et les créations de postes pour répondre à tous les besoins réels et urgents pour améliorer les conditions de travail des enseignants et de réussite des élèves, notamment dans le contexte de crise sanitaire à laquelle nous devons faire face. Elle porte les revendications des personnels qui refusent ce véritable « plan social » et ce budget d'austérité, qui refusent toute nouvelle dégradation de leurs conditions de travail, et qui exigent des postes, des augmentations de salaires et l'arrêt des réformes.

Face au mépris du ministre de l'Éducation nationale et compte tenu de l'urgence des revendications, la FNEC-FP-FO prend toutes ses responsabilités et prépare la mobilisation des personnels. Elle est totalement partie prenante de la grève du mardi 26 janvier initiée par la FSU, FO, CGT, SUD, le SNCL.